



CCE du 23 juin 2009

Un immense gâchis pour tous

La « majorité » au CCE, Snj autonome, Cgc, Cfdt et Sud a pris la responsabilité historique d'émettre un avis négatif rendant inapplicable le projet d'accord de méthodologie sur la consultation du CCE sur la réorganisation de France télévisions.

Cet accord, longuement négocié, incluait de nombreuses propositions mises sur la table par la CGT. Il comportait un ensemble d'améliorations considérables par rapport au Code du travail : commissions thématiques, experts au service des salariés financés par la direction, consultations des CE en préalable à celle du CCE, commission de suivi post consultation...

Sous prétexte de refuser un calendrier pourtant évolutif avec une consultation prévue pour le 4 décembre, la coalition syndicale a émis un avis négatif qui va peser lourdement sur la suite des débats. Le résultat est que les représentants du personnel sont privés de moyens et que la direction peut aujourd'hui imposer sa réorganisation à la date qui lui convient.

Cet épisode lamentable fait suite au torpillage organisé des instances représentatives à RFO Malakoff par le Snj autonome et à l'éviction scandaleuse de la CGT, premier syndicat de France 2 et de La Réunion, de toute représentation au CCE. Non contents d'assurer une majorité artificielle par le biais de manœuvres politiciennes, ces syndicats sont en train de démolir la principale instance de représentation des personnels dans cette période cruciale.

Les organisations syndicales avaient une occasion unique, à travers cet accord de méthodologie, de questionner sur le fond et de contester le projet de réorganisation. Elles auraient pu proposer un projet alternatif. La coalition a choisi d'enfermer les personnels dans une souricière pour laisser à d'autres le choix de déterminer quel sera l'avenir de l'entreprise. Cette attitude est suicidaire. Elle ne repose sur aucun projet, aucun programme, aucune plate-forme sinon un anti cégétisme stupide qui est en réalité le seul ciment de cette coalition.

- Non ! Un plan social n'est pas inéluctable même si la seule volonté de certains est de négocier la hauteur du chèque.
- Non ! Nous ne voulons pas revivre le plan Bourges et la liquidation de centaines de postes administratifs et techniques.
- Non ! Nous n'acceptons pas que notre industrie de programmes nationaux et régionaux soit à nouveau sacrifiée.
- Non ! Nous ne voulons pas transformer nos entreprises en robinets à programmes achetés aux producteurs privés !

Les élections professionnelles en cours sont un enjeu majeur. C'est moins l'avenir de la CGT à France télévisions qui est en cause que l'avenir des salariés eux-mêmes.

Paris, le 24 juin 2009

SNRT-CGT France télévisions

Pièce R210 ♦ 7, Espl. Henri de France ♦ 75907 Paris cedex 15
Tél.01.56.22.88.32 ♦ Fax 01.56.22.88.47

www.snrt-cgt-f3.org

SNJ-CGT France télévisions

Pièce R210 ♦ 7, Espl. Henri de France ♦ 75907 Paris cedex 15
Tél.01.56.22.20.04 ♦ Fax 01.56.22.20.09

<http://www.snj-cgt.fr>